

À PROPOS DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL ARMÉNIEN SUR LES TERRITOIRES SOUS LA JURIDICTION DE L'AZERBAÏDJAN EN RAISON DE L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU SIGNÉ LE 10 NOVEMBRE

LETTRE OFFICIELLE À MONSIEUR ERNESTO OTTONE RAMIREZ, SOUS-DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA CULTURE DE L'UNESCO
16.11.2020

Chère Monsieur Ernesto Ottone Ramirez,

Comme vous le savez, **le 27 septembre 2020, les forces armées azerbaïdjanaises ont attaqué la République d'Artsakh**, également connue sous le nom de Haut-Karabakh. Ils ont été soutenus par l'armée turque ainsi que par des mercenaires et terroristes étrangers amenés de Syrie et d'autres régions pour lutter contre le peuple de l'Artsakh. Pendant les 45 jours de la guerre, les forces armées azerbaïdjanaises ont utilisé de nombreuses armes sophistiquées et internationalement interdites - telles que le lancement d'armes à sous-munitions sur des colonies civiles - et la société internationale a été témoin de plusieurs attaques ciblées contre des monuments chrétiens, historiques et archéologiques arméniens, des musées, des croix, et les monuments commémoratifs, et même **la mosquée Govhar Agha à Shushi**.

Le 8 octobre, l'Azerbaïdjan a lancé deux frappes aériennes intentionnelles sur le chef-d'œuvre de l'architecture arménienne - **la cathédrale Saint-Sauveur Ghazanchetsots**, située dans la capitale culturelle de l'Artsakh, Chouchi, causant des dommages importants. **Tigranakert, qui est un site archéologique hellénistique et arménien majeur** fondé par Tigrane le Grand en 95-55 avant notre ère, a également été ciblé. Cette ville vieille de 2000 ans est devenue une zone de guerre intensive et a été bombardée à plusieurs reprises, causant de graves dommages et des destructions. **L'école de musique de Stepanakert** a également été attaquée et quatre autres maisons culturelles ont été détruites, en plus de plusieurs musées et expositions.

De plus, l'attaque inattendue lancée le 27 septembre n'a laissé aucune chance aux musées d'évacuer les collections, ce qui constitue désormais une menace de contrebande des objets de valeur des collections de douze musées (sur un total de vingt et un musées) situés sur les territoires actuellement sous juridiction. De l'Azerbaïdjan. Une action urgente de création de la Liste rouge de l'ICOM pour ces collections est requise.

Les dirigeants azerbaïdjanais ont déjà entamé leur politique de falsification des faits historiques et d'appropriation illicite du patrimoine culturel arménien en Artsakh; le Ministre de la Culture par intérim de l'Azerbaïdjan a déjà commencé à qualifier les sites du patrimoine culturel arménien et les lieux de culte sur le territoire de l'Artsakh d'«Albanais du Caucase». Il s'agit incontestablement de la poursuite du génocide culturel commis par l'Azerbaïdjan contre le patrimoine culturel arménien, qui s'était auparavant manifesté par la destruction, entre 1997 et 2006, **des 28 000 églises arméniennes médiévales, des croix ornées et des pierres tombales historiques du Nakhitchevan**, témoignage unique de la présence arménienne dans la région.

La 16e Assemblée générale du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) a adopté une résolution en octobre 2008 exprimant sa profonde préoccupation face à ces actes de vandalisme déclarant à regret: «Ce patrimoine qui jouissait autrefois de sa place digne parmi les trésors du patrimoine mondial ne peut plus être transmis aujourd'hui aux générations futures.

Ces cas sont nombreux et ont été enregistrés à la fois par le Médiateur d'Arménie et par celui d'Artsakh. Le ciblage intentionnel, la destruction et l'appropriation illicite de sites du patrimoine culturel constituent une violation flagrante de **la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et de ses deux protocoles.**

Cela découle d'un contexte d'arménophobie profonde et d'anti-arménianisme, qui prévaut en Azerbaïdjan à tous les niveaux de la société. Ce sentiment anti-arménien est un large éventail de sentiments négatifs, de dégoûts, de peurs, d'aversion, de dérision et de préjugés contre les Arméniens et la culture arménienne. Les discours de haine et les déclarations d'intolérance à l'égard des Arméniens sont encouragés au plus haut niveau politique en Azerbaïdjan, créant un terrain propice à des crimes de haine sans précédent. En conséquence, le patrimoine culturel arménien devient une victime de vengeance à travers une politique de génocide culturel, qui est pratiquée par la Turquie et l'Azerbaïdjan depuis plus d'un siècle.

Tous les faits mentionnés ci-dessus et la présence **des mercenaires syriens déployés en Azerbaïdjan** soulèvent une profonde préoccupation concernant le sort du riche patrimoine culturel historique de l'Arménie qui subsiste sur les territoires transmis à l'Azerbaïdjan conformément au cessez-le-feu signé entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Russie le 10 novembre 2020. La liste du patrimoine culturel historique mobilier et immobilier concerné est jointe à cette lettre.

Sur la base de l'esprit de la **résolution 2347 des Nations Unies sur la protection du patrimoine culturel situé dans les zones de conflit**, il est de la plus haute importance de créer un groupe international d'experts pour mener des activités de surveillance et de surveillance autour des sites périodiquement.

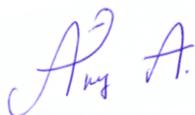
En faisant référence à la **résolution de l'ONU sur «Le Conseil de sécurité condamne la destruction, la contrebande du patrimoine culturel par des groupes terroristes, adoptant à l'unanimité la résolution 2347»** adaptée en 2017, nous appelons l'UNESCO à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité et la préservation des biens meubles et patrimoine culturel immobilier sur le territoire de l'Azerbaïdjan.

Nous, soussignés, vous exhortons à prendre des mesures significatives pour protéger et protéger le patrimoine culturel arménien sur la partie du territoire de l'Artsakh sous la juridiction de l'Azerbaïdjan contre toute forme de destruction et d'appropriation illicite.

Cordialement

ANI AVAGYAN

Présidente du Comité national des musées
arméniens de l'ICOM



GAGIK GYURGYAN

Président du Comité national de l'ICOMOS
d'Arménie

